

ASSIMILES PRIVES ET SECONDES RESIDENCES EXERCICE 2021

1. CONTENEURS A PUCE

SERVICE MINIMUM (inclus dans la taxe forfaitaire)

	CONTENEUR NOIR (déchets ménagers résiduels)	CONTENEUR VERT (déchets organiques)
NOMBRE DE LEVEES	12 levées/an/entité	20 levées/an/entité
NOMBRE DE KG	30 kg/an/entité	35 kg/an/entité

SERVICE COMPLEMENTAIRE (taxe proportionnelle)

	CONTENEUR NOIR (déchets ménagers résiduels)	CONTENEUR VERT (déchets organiques)
NOMBRE DE LEVEES SUPPLEMENTAIRES	1,50 €/levée (de la 13 ^e à la 26 ^e levée)	1 €/levée (de la 21 ^e à la 26 ^e levée)
	2 €/levée (au-delà de la 26 ^e levée)	1,50 €/levée (au-delà de la 26 ^e levée)
NOMBRE DE KG SUPPLEMENTAIRES	0,40 €/kilo jusqu'à 100 kg/personne/an 1 €/kilo au-delà de 100 kg/personne/an	0,20 €/kg

2. CONTENEURS ENTERRES

SERVICE MINIMUM (inclus dans la taxe forfaitaire)

	OUVERTURE TIROIRS 30 L déchets ménagers résiduels	OUVERTURE TIROIRS 15 L déchets organiques
SECONDS RESIDENTS	12	12
ASSIMILES PRIVES	12	12

SERVICE COMPLEMENTAIRE (taxe proportionnelle)

	OUVERTURE TIROIRS 30 L déchets ménagers résiduels	OUVERTURE TIROIRS 15 L déchets organiques
NOMBRE D'OUVERTURES SUPPLEMENTAIRES	1,50 euros	0,46 euros

3. SYSTÈME DEROGATOIRE

SERVICE MINIMUM (inclus dans la taxe forfaitaire)

	MONTANT DU BON A VALOIR POUR L'ACHAT DE SACS DEROGATOIRES
SECONDS RESIDENTS	18 euros
ASSIMILES PRIVES	18 euros

SERVICE COMPLEMENTAIRE (taxe proportionnelle)

Le sac de 60 L est vendu au prix de 3 euros.

Le sac de 30 L est vendu au prix de 1,75 euros.

Remarque : Les personnes qui bénéficient du système dérogatoire peuvent demander un conteneur pour les déchets organiques (voir conditions dans la FAQ).